



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N°6

Réunion du : Mercredi 5 octobre 2022

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : MMES. Véronique LAINE, Laurence ANTIMI, Stéphanie CHAZAL, Rosette GERMANO,
MM. Patrick BEL ABBES, Vincent CASERTA, Claude COLOMBO, Edouard DELAMOTTE, Philippe DI MARCO, Jean Louis DISTANTI, Yassine KHELIF, Noël MANNINO, Mourath NDAW, William PONT, Mathieu SAVY, Patrick SCALA, Michel SERRE, Eric TOUBOUL (représentant M. Erick SCHNEIDER).

Excusé(s) : MM. Roger LAURENZI, Antoine MANCINO.

Assiste(nt) à la séance :

Conformément aux dispositions de l'article 13.7 des Statuts de la LMF, le Président a décidé de convoquer le Comité de Direction par voie dématérialisée.

1. AFFAIRES JURIDIQUES – PROPOSITION DE CONCILIATION (CNOSF) : FC ST VICTORET

Le Comité de Direction,
Pris connaissance de la proposition faite en l'espèce par le conciliateur,
La refuse.

2. AFFAIRES COURANTES

● Affiliations

Le Bureau Exécutif enregistre les affiliations suivantes :

564307 – AMICALE DES JEUNES DE LA CABUCELLE

864301 – ANIM F.C.

564305 – US TRAMWAYS F.C.

● Radiations

Le Bureau Exécutif enregistre les radiations suivantes :

581965 – MAESTRAL FC

864224 – COUPIANE F.C.
560245 – SECOURS CATHOLIQUE

Le Président de Séance
M. Eric BORGHINI